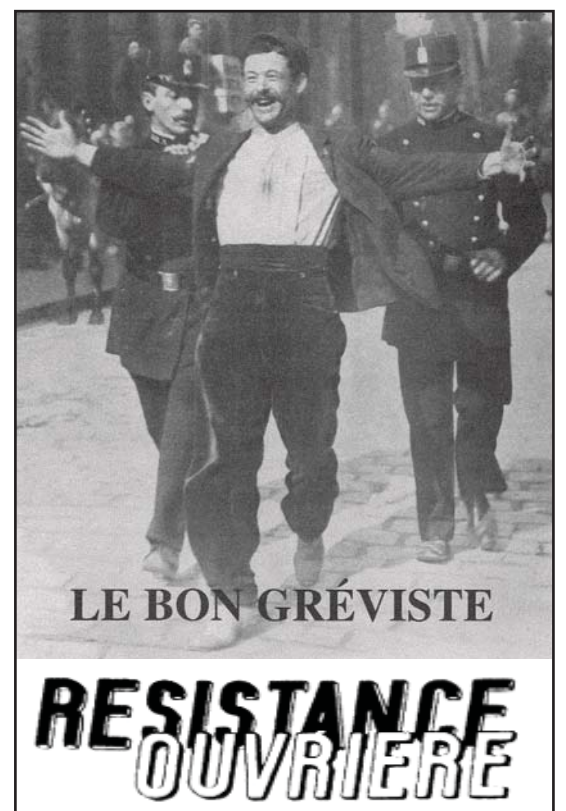


L'Os

L'Ouest Syndicaliste

Informations syndicales de l'Union Départementale
CGT-Force Ouvrière de Loire-Atlantique

Numéro 757 - Juin 2025 - 61^{ème} année - 1,50 €



FO signe les accords
à Epuréo



FO Nantes Métropole Habitat
Les jardiniers en grève



FO All in Foods
Non à la fermeture de l'usine !



FO MM Premium
Piquet de grève le 18 juin
contre le projet de suppression
de 17 postes à Ancenis



(Lire P.2)

Arrêt du génocide à Gaza !



(Lire P.4)

On ne soigne pas avec des
plans d'économies
Aucun poste, aucun lit
ne doit être supprimé !
(Lire P.5)

Appel du Comité national
des écoles et établissements
mobilisés réuni le 11 juin
(Lire P.6)

Rassemblement
mercredi 28 mai en soutien
à l'enseignante de Sens



(Lire P.7)

Mardi 16 septembre à 10h30

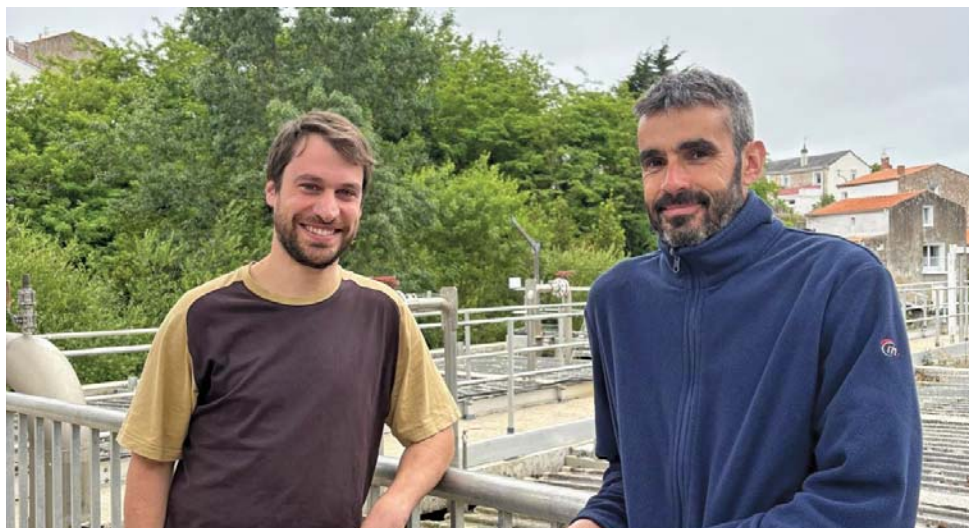
Manifestation du CHU à l'ARS pour porter les revendications

■ FO signe les accords à Épuréo

Stéphane Buchet est délégué syndical d'une trentaine de salariés qui sont répartis sur les deux grosses usines de traitement des eaux usées de Nantes Métropole ainsi que sur les quinze stations des communes périphériques. En décembre 2023, avec son collègue Simon Groussin, ils ont été élus représentants FO du Comité Social d'Entreprise de la société filiale EPURÉO du groupe Suez Eau France et en sont majoritaires.

Les NAO se sont tenues en mars. Quels en sont les résultats ?

À la suite d'un mouvement de grève mené sur le plan national par une intersyndicale soudée, le groupe Suez a distribué la meilleure négociation annuelle obligatoire (NAO) des entreprises d'eau et d'assainissement. Et donc à notre échelle, après deux réunions de négociations à EPURÉO, nous avons décidé de signer le protocole d'accord le 27 mars. L'augmentation générale des salaires se traduit par une majoration du point d'1,3 % dont la nouvelle valeur atteint 5,5 €. On précise que



Stéphane Buchet (à droite) et Simon Groussin (à gauche) de FO EPURÉO

le point sert de base de calcul dans notre grille de rémunération. Nous avons obtenu que le montant de la sujétion d'astreinte soit valorisé de 2 % avec effet au 1^{er} mars 2025. Le nouveau montant s'élève ainsi à 31,78 € (286,02 € pour une semaine).

Pour les repas, la valeur du ticket restaurant passe à 9 €, avec le maintien d'une prise en charge à 60 % par l'employeur. Celle de l'indemnité de repas de chantier (IRC) est portée à 11 € et celle du panier repas de 7,10 € à 7,51 €.

INTERVIEW

Nous avons également obtenu que trois salariés puissent bénéficier des œuvres sociales dès l'année 2025 en supprimant le critère d'ancienneté. Cette mesure sera ensuite appliquée réglementairement à compter du 1^{er} janvier 2026.

Enfin, en dehors du budget dédié au NAO, nous avons réussi à négocier le fait que notre intéressement en 2025 au titre de l'exercice 2024 passe de 68 à 100 % pour l'ensemble des salariés.

Et pour la suite ?

Nantes métropole a lancé un appel d'offres afin de renouveler le contrat de marché de gestion des stations d'épuration et des boues pour une durée de 7 ans à compter du 1^{er} janvier 2026. Plusieurs entreprises sont en concurrence et nous craignons que certaines garanties concernant nos conditions de travail et de rémunération soient remises en cause en cas de nouvelle direction. Nous allons donc prendre les dispositions nécessaires afin de les préserver.

■ FO Nantes Métropole Habitat

Les jardiniers en grève



Les camarades FO de Nantes Métropole Habitat, en intersyndicale avec la CFTC, ont débrayé le 22 mai dernier avec l'ensemble de l'équipe des jardiniers en grève. Ils ont pu annoncer les avancées obtenues en matière de

postes lors de premières négociations en début de semaine dont la cédésation de deux postes à temps complet et la création de trois à cinq CDD.

■ FO MM Prémium

Piquet de grève le 18 juin contre le projet de suppression de 17 postes à Ancenis



● Déclaration intersyndicale FO et CGT

Suite à l'annonce du mardi 29 avril 2025, lors d'un Comité Social et Économique central portant sur la mise en place d'un projet de réorganisation de la société qui risque de provoquer la suppression de 17 postes, l'intersyndicale CGT et Force Ouvrière porte à votre connaissance la responsabilité du groupe MM dans ce gâchis industriel. Un rachat de la société en 2015 sans prise en compte des enjeux d'avenir.

La direction générale explique ses choix au regard du groupe MM qui demande des résultats. Le site spécialisé dans la production d'étuis pour l'industrie du luxe perd de l'argent et l'économie sur la masse salariale paraît une solution nécessaire pour la direction. Elle attribue ces mauvais résultats à la situation géopolitique, aux marchés mondiaux instables, et à la baisse générale de l'activité dans le secteur du luxe.

Même si certains de ces éléments peuvent être entendus des salariés, il demeure le sentiment d'une stratégie de profits au dépend de l'emploi. Depuis plusieurs années, entre fonds de pension et fonds d'investissements, le site n'a

connu aucune action industrielle efficace. La reprise par le groupe MM en 2015 présageait des investissements et une remise sur pied de l'outil industriel.

Des investissements tardifs et pour certains inadaptés. Une gestion du personnel et des compétences inappropriée. Le turn over des directions et des managers, des choix stratégiques commerciaux que nous ne considérons pas assez audacieux sur des marchés qui, malgré la tendance, restent stables et gardent une marge de croissance. C'est ce message que portent les élus dans les réunions qui s'enchaînent depuis plus d'un mois.

L'intersyndicale ne désespère pas de sauver des emplois. Elle est soutenue par une majorité de salariés qui s'inscrivent positivement dans l'avenir. Les crises sont cycliques et l'activité va revenir. Les esprits déjà marqués par les départs en retraite non remplacés ne perdent pas l'envie de défendre leur activité.

L'intersyndicale revendique un plan de départs volontaires et des mesures d'accompagnement à la mesure des moyens du groupe MM, leader mondial sur le marché de l'emballage.

■ FO All In Foods

Non à la fermeture de l'usine !



Le groupe agroalimentaire Bel, propriétaire depuis 2020, a programmé la fermeture de l'usine nazairienne All In Foods d'ici fin 2025. Elle concerne 35 salariés et une vingtaine d'intérimaires. Les propositions de mutation en Sarthe et en Mayenne ne correspondent pas à leurs revendications.

Bel se porte très bien financièrement et déclare sur son site internet « une croissance organique de son chiffre d'affaires de + 3,4 %. Le groupe a

réalisé 3,74 milliards de chiffre d'affaires en 2024 pour un résultat opérationnel courant de 253 millions d'€.

Deux jours de grève ont donc été décidés, les 27 et 28 mai, afin d'exiger un an de salaire en indemnités supra-légales au lieu des 4 000 € avancés et le bénéfice de 18 mois de durée de congé de reclassement contre 12 actuellement. Les grévistes ont créé une cagnotte que nous relayons à l'aide du QR code ci-dessus.

■ FO Semitan

Les revendications, rien que les revendications !



Démontrant une nouvelle fois leur volonté de porter les revendications à toute occasion, les camarades FO Semitan étaient à pied d'œuvre dès 4h00 le 21 mai, à l'occasion

de l'inauguration de l'extension de la ligne 1 du tramway jusqu'à la station Babinière (La Chapelle-sur-Erdre), et aujourd'hui pour son ouverture aux usagers.

Hommage à notre camarade Joël Magré



Notre camarade et ami Joël Magré s'est éteint le 18 mai.

Syndiqué FO de longue date à Airbus, c'est tout naturellement que Joël a rejoint

l'Association des retraités FO de Saint-Nazaire et région en 2005 à la fin de sa carrière. Cette même année, il est élu secrétaire adjoint puis tour à tour secrétaire de l'Association en 2006 et adjoint en 2021. Joël a aussi été membre de la Commission exécutive de l'Union Locale FO de Saint-Nazaire à laquelle il participait encore le 22 avril dernier et membre du bureau de l'Union départementale des Retraités FO de Loire Atlantique jusqu'en 2021.

Un camarade bien actif qui nous manquera.

Michel Le Roc'h

FO SOUTIENT LE COMBAT DES TAXIS

Réaffirmant leur volonté de démanteler la Sécurité Sociale de 1945, Emmanuel Macron et son gouvernement envisagent d'organiser une « conférence sociale » sur son financement. Cherchant à associer les confédérations syndicales à leur projet inacceptable, ils nous refont le coup du « conclave », que notre organisation a eu raison de quitter !

Nouvelle augmentation de la CSG, TVA « sociale », augmentation de l'impôt sur le revenu, fin de l'abattement fiscal de 10 % des retraités... : toutes les « pistes » seraient explorées dans ce cadre pour remplacer les cotisations sociales, qui ouvrent des droits, par l'impôt, dont l'utilisation est soumise aux choix politiques des gouvernements.

Dans le même temps, les exonérations de cotisations patronales décidées par les gouvernements successifs représentent 80 milliards d'euros par an, dont un quart n'est pas compensé par l'État. Cette manne financière, à laquelle s'ajoute plus de 100 milliards d'aides publiques diverses, permet aux entreprises de verser des dividendes records à leurs actionnaires, tout en multipliant les plans de licenciements (ArcelorMittal, Michelin, Saunier Duval...).

Ces exonérations sociales constituent par ailleurs un frein aux augmentations de salaires, puisque la réduction générale de cotisations s'applique aux salaires inférieurs à 1,6 fois le SMIC.

Cela ne suffisant pas, le Premier ministre Bayrou a annoncé vouloir effectuer 40 milliards d'euros de coupes budgétaires supplémentaires, dont 18 milliards pour la Sécurité sociale, au détriment des travailleurs.

C'est dans ce contexte que Thomas Fatome, directeur de la Caisse nationale de l'Assurance maladie, en application de directives gouvernementales, cherche à imposer une nouvelle convention pour faire des économies sur le dos des taxis, mettant en danger leurs professions et les emplois des salariés, dégradant la prise en charge des patients.

Cela est d'autant plus insupportable que ce sont les gouvernements successifs qui, par le « tout ambulatoire » ayant justifié les dizaines de milliers de suppressions de lits dans les hôpitaux, ont imposé les transports en taxi aux patients.

L'Union Départementale CGT-FO de Loire-Atlantique soutient sans réserve les revendications des taxis, qui rejoignent les nôtres en défense de la Sécurité sociale :

► **Non à la conférence sociale pour détruire la Sécurité sociale !**

► **Défense de la Sécurité sociale de 1945, assise sur les cotisations (salaire différé) selon le principe « de chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins » !**

► **Arrêt des exonérations de cotisations sociales en faveur du patronat !**



**Bibliothèque ouverte
les 30 juin et 1^{er} juillet**

L'OS - L'Ouest Syndicaliste

Bimensuel de l'UD CGT-FO 44 - 61^{ème} année
CPPAP : 0521.S.07829

Membre fondateur : Alexandre Hébert -

Directeur : Michel Le Roc'h

Rédactrice en chef : Hélène Macon

Bourse du Travail F. Pelloutier

2 Place de la Gare de l'État - 44200 Nantes

Tél.02 28 44 19 00 - Fax.02 40 35 49 46

Site internet : force-ouvriere44.fr

E-m@il OS : ouestsyndicaliste@fo44.fr

E-m@il UD-FO : udf44@force-ouvriere.fr



● Michel Le Roc'h,
secrétaire général de l'Union départementale
C.G.T.-Force Ouvrière de Loire-Atlantique

Aucune complaisance avec ce gouvernement à la solde des milliardaires !

La situation dans les hôpitaux est explosive. La direction de l'hôpital de Laval a annoncé un plan massif d'économies sur le personnel et l'offre de soins. Il s'agit d'une soixantaine de suppressions de postes dans un premier temps et de 15 millions d'économies à réaliser. Cela se fait en application de la lettre envoyée aux directeurs d'ARS pour faire 1,1 milliard d'économies. À l'appel des syndicats FO et CGT, 400 agents se sont réunis en assemblée générale mardi 17 juin dernier. Ils ont décidé de déclencher la grève à compter du 27 juin prochain, date du conseil de surveillance et d'occuper les lieux dès la veille au soir, pour s'opposer aux suppressions de postes, aux mesures du plan d'économies et aux fermetures de lits. Au CH de la Roche, un plan de même nature est prévu et la direction du CHU de Nantes a annoncé des mesures de suppression de lits et de postes au Pôle Hospitalo-Universitaire (PHU) de Médecine Physique et de Réadaptation. Là également, les agents soudés autour de l'ensemble des organisations syndicales, dont FO, se sont lancés dans une mobilisation déterminée contre le démantèlement des services de rééducation et pour la réouverture complète et définitive des 10 lits supprimés.

Nos syndicats sont donc à la bagarre contre le démantèlement de l'hôpital public et pour faire aboutir les revendications des agents. Rappelons que l'action déterminée des soignants mobilisés de trois services du CHU de Nantes – autour des soins intensifs de néonatalogie et de la pédiatrie – ont obtenu, après avoir envahi le bureau du DRH, la création de 8 postes et demi au mois d'avril dernier.

Notre Union départementale appuie totalement tous ces mouvements revendicatifs, ceux du CHU de Nantes, de l'hôpital de Saint-Nazaire, de Mindin et de tous les établissements de santé du département. Avec les groupements départementaux de la santé et les Unions départementales des Pays de La Loire, nous avons décidé d'organiser une manifestation le mardi 16 septembre en direction de l'Agence Régionale de Santé pour aller chercher les réponses à nos revendications et aider à la mobilisation.

Nous refusons les plans d'économies, nous refusons les suppressions de postes, les

fermetures de lits et la « régulation des urgences ». Nous invitons tous les militants, au-delà de la santé, à participer à cette manifestation et à prendre d'ici là toutes les initiatives pour refuser la régulation ou la fermeture des urgences. C'est ce que font actuellement nos camarades de l'Union locale d'Ancenis.

Bayrou va annoncer en plein mois de juillet le détail des mesures aboutissant à réaliser 40 milliards d'économies supplémentaires dont 18 milliards d'euros sur la Sécurité sociale. Tous ces plans d'austérité ont des conséquences sur le niveau de l'activité économique. Les plans de licenciements se multiplient et ce sont des centaines de milliers d'emplois qui sont sur la sellette. Le ministre de l'industrie et le gouvernement se couchent devant les exigences des grands patrons du Cac 40. À Arcelor par exemple, Mittal peut mettre en place son plan de délocalisation sans être inquiet tout en continuant à toucher les aides publiques (300 millions en 2023) pour enrichir quelques actionnaires déjà milliardaires ou millionnaires. Et il y a les retraites. En sortant du conclave, nous avons réaffirmé notre exigence de voir abroger la réforme des retraites et exprimé notre refus de participer à la mise en place d'une nouvelle réforme systémique pour réduire encore le

niveau de nos pensions. Mais le Medef, la Cfdt et Bayrou à la manœuvre, organisent le 23 juin prochain une réunion conclusive du conclave. À l'ordre du jour, entre autres, l'augmentation de la CSG pour les retraités, la fin des carrières longues concédées à la Cfdt en 2003 en échange de sa sortie de grève contre la réforme de l'époque. Tout cela en échange de quelques mesures, dont le départ à la retraite des femmes sans décote à 66 ans (mais avec un calcul de retraite proratisé selon le nombre de trimestres effectivement comptabilisés). De qui se moque-t-on ?

Concernant la Sécurité sociale, Bayrou veut poursuivre dans le sens de la fiscalisation et faire 18 milliards d'euros d'économies sur le dos des assurés. Que fait-on pour mettre en échec tout cela ? Il est temps d'en finir avec une certaine forme de complaisance à l'égard du gouvernement. C'est cette position que j'ai exprimé à l'occasion de la dernière Commission Exécutive Confédérale. Et j'ai rappelé la fameuse formule de Marc Blondel du mois de janvier 1995 devant 10 000 militants réunis à Bercy : « la défense de la Sécu mérite une grève générale interprofessionnelle ». Ce sera l'objet des discussions à venir, en particulier à l'occasion du Comité Confédéral National de rentrée. ■



« NON À LA GUERRE, ARRÊT DU GÉNOCIDE À GAZA »

Le combat contre les guerres et les Lgénocides, c'est notre ADN. Il est anormal de prendre des distances avec cette tradition. À Nantes, nous avons décidé de prendre l'initiative d'un rassemblement pour remettre au préfet la lettre au président de la République de notre secrétaire général, Frédéric Souillot. Les militants FO ont répondu nombreux à cet appel, bien au-delà des espérances. À notre initiative, nous avons réuni près de 1 000 manifestants ! C'est considérable. Nous avons invité les organisations palestiniennes, les autres organisations syndicales et les élus. Certains sont venus (organisations palestiniennes, députée LFI de la 3^{ème} circonscription de Loire-Atlantique), d'autres non. C'est ainsi. L'indépendance, ce n'est pas le cloisonnement. Le préambule

des statuts de Force Ouvrière insiste sur le fait que « les Syndicats Force Ouvrière reconnaissent au mouvement syndical le droit, lequel peut devenir un devoir, de réaliser des rapprochements ou des collaborations en vue d'une action déterminée lorsque la situation l'exige expressément ». Ne sommes-nous pas dans cette situation ? La semaine dernière, Israël a lancé une attaque meurtrière contre l'Iran alors que des négociations étaient en cours avec les États-Unis. Depuis, Trump a rejoint Netanyahu et a fait bombarder l'Iran. Ceci peut avoir des conséquences dramatiques et embraser le Moyen-Orient tout entier. Il existe un risque de propagation à l'échelle internationale. Et ce sont toujours les peuples qui en subissent les conséquences. Jaurès disait que « le capitalisme porte en lui la guerre ».

Plus que jamais, nous devons militer contre la guerre. C'est la raison pour laquelle j'ai signé un appel de personnalités et syndicalistes contre la guerre, intitulé « pas un centime, pas une arme, pas une vie pour la guerre ! ». Nous appelons à un meeting à Paris le 5 octobre prochain et un autre à Londres dans la même période. Pour le lire, voici le lien : <http://force-ouvriere44.fr/pas-un-centime-pas-une-arme-pas-une-vie-pour-la-guerre/>



Arrêt du Génocide à Gaza !

● Prise de parole d'Adrien Leclerc, secrétaire général adjoint, lors du rassemblement du 12 juin à Nantes à l'initiative de l'UD FO 44



Manifestation à Nantes jeudi 12 juin

Depuis la Nakba de 1947-1948, la cause palestinienne est au cœur du combat internationaliste contre le colonialisme, pour l'émancipation des peuples et des travailleurs.

Aujourd'hui, dans toute son horreur, la Nakba continue et la souffrance du peuple palestinien, qui subit la colonisation de son territoire, ne cesse de s'amplifier.

Nul ne peut être indifférent au génocide qui se déroule en direct sous nos yeux, au déchaînement de violence, aux bombardements incessants de tous les immeubles, des hôpitaux, des écoles, des universités, au massacre de dizaines et de dizaines de milliers de Palestiniens, dont un nombre invraisemblable d'enfants ! Nul ne peut supporter l'utilisation par le gouvernement israélien de la famine comme arme de guerre, ni le piège mortel tendu chaque jour à celles et ceux qui essaient – pour

survivre – de se frayer un chemin vers l'aide alimentaire.

Pour toutes ces raisons, face à cette abomination, l'Union départementale FO de Loire-Atlantique est partie prenante de toutes les mobilisations contre le génocide en cours à Gaza, contre la colonisation qui s'étend en Cisjordanie.

Aujourd'hui, comme l'a dit Michel Le Roc'h, nous déposons au préfet le courrier que Frédéric Souillot, secrétaire général de la CGT-Force Ouvrière, a envoyé à Macron.

Mais de la même manière que ce dernier n'a pas condamné l'opération de piraterie commise par Israël contre la Flottille de la Liberté, il n'a pas daigné répondre à ce courrier.

L'Union départementale FO de Loire-Atlantique dénonce les mensonges de Macron et du gouvernement Bayrou, leur duplicité, leur complicité même.

En effet, devant les micros et les caméras, Macron fait semblant de s'indigner des crimes de Netanyahu ; dans les faits, il continue de lui livrer des armes !

Nous saluons le courage et la détermination des dockers, italiens et français, qui ont refusé de charger les cargaisons qui serviraient au génocide à Gaza ! Ils sont l'honneur du mouvement ouvrier qui a toujours été du côté de la paix, pour l'arrêt des guerres et pour la solidarité entre les travailleurs.

Plus que jamais, les confédérations syndicales doivent les soutenir et résister avec eux.

Car lorsqu'un peuple tout en entier est menacé d'extermination pure et simple, lorsque la sauvagerie capitaliste se déchaîne à quelques milliers de kilomètres, c'est le rôle du mouvement ouvrier de ne pas détourner le regard, d'œuvrer sans

réserve pour la paix et la justice, de mettre en œuvre à l'échelle internationale la solidarité à l'égard des peuples victimes de la guerre.

Pour ce qui nous concerne, jamais nous n'accepterons que le syndicat devienne la courroie de transmission de la politique de Macron, de son gouvernement ou des massacreurs. Ne laissons pas les mains libres à ceux qui, sans relâche, tuent et affament tout un peuple ! Il en va de notre indépendance, bien sûr, mais également de notre capacité à engager le rapport de forces avec Macron et son gouvernement, sur toutes les questions.



banderole qui ne faisait qu'enoncer des faits.

Nous le savons, nous l'avons déjà dit, la complicité d'Emmanuel Macron vis-à-vis de Netanyahu est une complicité de colon, dont le racisme et la répression sont les corollaires. Pour faire taire les voix qui s'élèvent contre le génocide à Gaza, Emmanuel Macron et ses gouvernements, ainsi que leurs soutiens ouverts ou déguisés, ont multiplié les intimidations, les calomnies, voire les condamnations de militants politiques, associatifs et syndicaux. De la même manière, ils répriment par-delà les mers les travailleurs qui s'élèvent contre la vie chère, contre l'impunité dont jouissent les empoisonneurs au chlordécone, contre la remise en cause de leur droit à l'auto-détermination, comme c'est notamment le cas en Kanaky-Nouvelle Calédonie.

L'Union départementale FO 44 réaffirme son soutien à Urgence Palestine, menacée de dissolution parce qu'elle est une voix qui s'élève contre le génocide en cours ; comme nous avons affirmé notre soutien aux trois militants de l'AFPS, arrêtés et convoqués devant la justice pour une

Nous réaffirmons également notre soutien total à la collègue enseignante d'un lycée de Sens, dans l'Yonne, qui avait été suspendue et depuis sanctionnée par un blâme pour avoir organisé, à la demande de ses élèves, une minute de silence en hommage aux victimes palestiniennes. Nous n'acceptons pas que cette collègue soit sanctionnée. Cette sanction doit être retirée !

Nous sommes là aujourd'hui – comme nous serons là le 14 juin prochain – parce que nous en avons assez du « deux poids, deux mesures ». Nous sommes là pour réaffirmer l'unité de la classe ouvrière face à la barbarie :

- ▶ Arrêt du génocide et levée du blocus à Gaza ;
- ▶ Arrêt de la colonisation en Cisjordanie ;
- ▶ Arrêt de la livraison d'armes à Israël ;
- ▶ Libération sans condition de Rima Hassan et de l'équipage de la Flottille de la Liberté ;
- ▶ Arrêt de la répression organisée en France contre celles et ceux qui s'opposent au génocide ! ■

■ Rassemblement près de l'ambassade d'Israël à Paris le 26 mai

● Rachel Messousse, secrétaire générale de l'Union départementale FO 25, est intervenue pour les délégations de plusieurs UD dont celles du 44 et du 49.

« **N**ous sommes une délégation de militants syndicalistes, notamment des secrétaires d'UD et de fédérations FO. Comme l'UD 44, 49, 92, 75 et des militants de plusieurs départements 33, 63, 69 ainsi que des fédérations de la FNEC FP FO. J'en oublie certainement.

Depuis le début, nous participons aux manifestations dans nos départements contre le génocide qui a lieu à Gaza et en Cisjordanie.

Je prends la parole aujourd'hui avec une boule au ventre parce que ce que nous voyons, ce que nous savons, ce que nous laissons faire est insoutenable !

À Gaza, la mort est devenue quotidienne. Par les bombes, par la faim, par le siège. Les hôpitaux sont détruits, les écoles bombardées,

les convois humanitaires bloqués. Plusieurs dizaines de milliers de Palestiniens ont été tués depuis octobre 2023, dont plus de 16 000 enfants.

Et ce n'est pas un dérapage. Ce n'est pas une conséquence imprévue. C'est une stratégie assumée.

Tout cela se fait avec la complicité honteuse des gouvernements en particulier celui de Macron et de Bayrou. Et les quelques propos de ces dernières semaines n'y changent rien. D'ailleurs, au même moment où Macron verse des larmes de crocodiles sur Gaza, il valide la suspension d'une enseignante de Sens accusée d'avoir organisé une minute de silence en hommage aux victimes de Gaza.

La responsabilité de nos confédérations, c'est d'appeler résolument à la mobilisation comme dans certains pays comme à Londres.



Certaines de nos UD ici représentées ont pris position contre la loi en cours de discussion qui stigmatise ceux qui dans les universités dénoncent

Netanyahu. Ces UD dénoncent également la dissolution d'Urgence Palestine. Cette dissolution est inacceptable !

Nous continuerons jusqu'au bout à combattre le génocide ! ■

ON NE SOIGNE PAS AVEC DES PLANS D'ÉCONOMIES

Angers, le 19 juin 2025

Aucun poste, aucun lit ne doit être supprimé !

● **Communiqué du Groupement régional des Pays de la Loire de la Fédération des personnels des services publics et de santé FO**

Le gouvernement Bayrou a fait passer au 49-3 un budget très largement en dessous des besoins des hôpitaux. En avril dernier, le Premier ministre a annoncé geler un milliard d'euros destiné aux établissements de santé. Il s'est adressé le 24 avril aux ARS dans une circulaire pour les sommer d'accentuer la pression sur les établissements et de mettre en place des plans d'économies !

Message reçu 5 sur 5 au CH de Laval, où la direction s'exécute avec un plan d'économie qui prévoit 17 mesures dont la suppression de 57 postes, plus de 100 à terme, pour éponger un déficit organisé par les gouvernements successifs qui n'ont eu de cesse de réduire les budgets et moyens pour les établissements de santé.

Pour l'ARS et pour le ministère, il existerait donc des aides-soignantes, des infirmières en trop dans les services !

Ça suffit ! 400 agents du CH de Laval se sont réunis en assemblée générale le 17 juin avec leurs syndicats FO et CGT. Ils refusent les suppressions de postes, ils ont décidé de la grève et la mobilisation à partir du 27 juin, jour du

conseil de surveillance pour le retrait du plan d'économie. Ils ont raison, nous leur apportons tout notre soutien.

Après le CHU d'Angers qui met en place un plan dit « de performance » de 2,7 millions d'euros sur le dos du personnel, c'est au CH de Laval d'être dans le collimateur. Demain, à qui le tour ? Cela ne va pas tarder !

Que ce soit en médecine ou en chirurgie, dans les EHPAD comme en psychiatrie, aucun hospitalier, aucun professionnel de santé ne peut accepter que cette situation continue ainsi ! Aucun soignant ne considère qu'il y a trop d'effectifs pour soigner. Il n'y a rien d'acceptable dans les orientations budgétaires du gouvernement, ni en 2025 ni dans les annonces des 40 milliards de coupes à venir en 2026 dont la Sécurité sociale sera la principale cible.

Nous refusons les plans d'économies, nous refusons les suppressions de postes et les fermetures de lits ! FO Santé, avec les Unions départementales et les Groupements départementaux FO, appellent à une manifestation régionale à l'ARS à Nantes le 16 septembre prochain.

Sans attendre, comme les 400 hospitaliers du CH de Laval l'ont fait, réunissons-nous dès à présent et décidons de tout moyen d'action, y compris par la grève et les occupations, pour faire aboutir les revendications. Organisons le rapport de force, seule solution pour faire reculer l'ARS, le ministère et les directions aux ordres.

- ▶ **DES BRAS, DES LITS, NON AUX SUPPRESSIONS DE POSTES !**
- ▶ **NON AUX PLANS D'ECONOMIES, PAS TOUCHE À LA SÉCU !**

■ Nouvelle victoire au CHU de Nantes

FO CHU de Nantes a déposé deux préavis de grève le vendredi 13 juin pour les équipes de distribution logistique de l'hôpital nord Laënnec et de l'hôpital Saint-Jacques. Ces équipes assurent la livraison de tous les produits et matériels dans les services de soins (linge,

médicaments, produits d'entretien, etc.) et permettent l'évacuation des déchets (ordures ménagères, cartons, déchets biologiques, etc.). Les équipes revendiquaient, entre autres, l'obtention de la prime d'insalubrité à son taux maximum pour l'ensemble des jours travaillés ainsi qu'un plan

d'investissement concernant le matériel.

Avant même de lancer leur mouvement de grève et grâce à leur détermination, les agents, avec l'appui du syndicat, ont obtenu satisfaction sur la prime d'insalubrité. ■

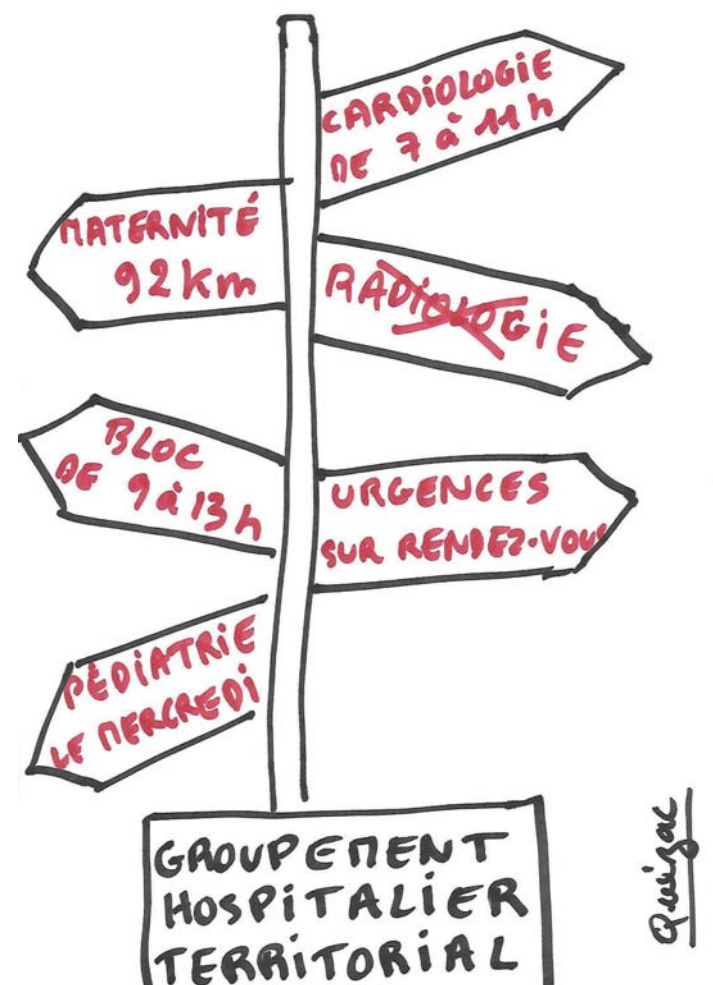
■ Le Groupement départemental FO des Services Publics et de Santé a tenu son assemblée générale



Les camarades du groupement départemental FO des Services Publics et de Santé se sont réunis mardi 10 juin. Cette assemblée générale combative introduite par le secrétaire général de l'UD FO 44, Michel Le Roc'h, a été tenue par les co-secrétaires du

Groupement départemental FO des Services Publics et de Santé 44, respectivement Fabrice Bouron et Yann Le Fol. Parmi les sujets abordés : l'avenir des établissements publics médico-sociaux de Mindin, la grève victorieuse des jardiniers de Nantes Métropole Habitat (voir p.2),

la situation alarmante à l'EHPAD de la Seilleraye ou bien les prévisions de 200 suppressions de postes dans les collectivités territoriales. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans un prochain numéro. ■



Défense de notre protection sociale ! par Claire Compain

Selon Pierre Moscovici, président de la Cour des comptes et ancien ministre de François Hollande sous le gouvernement Ayrault, la situation financière de notre système de protection sociale serait « hors de contrôle ».

Qu'en est-il exactement ?

Les premières prévisions pour l'année 2024 annonçaient un déficit de 18 milliards d'euros. Finalement, il s'élèverait à 15,3 milliards. Cette somme gigantesque au premier abord, et dont nous n'avons pas pour habitude de disposer, ne représente en réalité que 2,3 % du budget de la Sécurité sociale de 643 milliards d'euros.

Mais en creusant, on s'aperçoit que ces 15,3 milliards ne relèvent pas du déficit.

Dans son rapport, la Cour des comptes est obligée de noter que 5,5 milliards de ce « déficit » correspondent à une dette que l'État a contracté auprès de la Sécurité sociale au titre de la compensation des exonérations de cotisations ⁽¹⁾.

Il est également utile de rappeler que l'État a transféré en 2021 la dette Covid sur la Sécurité sociale et qu'il oblige cette dernière à rembourser la totalité des dépenses au titre du Covid, à raison de 18 milliards d'euros par an à la CADES ⁽²⁾. Or, là encore, il s'agit d'une dette de l'État. Il n'existe donc pas de déficit de la Sécurité sociale en 2024.

Ce mensonge relayé par une propagande agressive vise à justifier les mesures que ce gouvernement entend prendre en juillet dans le cadre de la préparation de la loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS 2026). L'objectif du gouvernement est d'économiser 40

milliards dont 18 milliards sur le budget de la Sécurité sociale.

Parmi ses pistes :

▶ diminuer les remboursements des indemnités journalières ;

▶ imposer une franchise globale dépendant des ressources de l'assuré sur les dépenses remboursables ;

▶ s'en prendre aux affections de longue durée après s'en être pris aux transports sanitaires.

Il est évident que nous ne pouvons pas l'accepter. ■

⁽¹⁾ La loi oblige les employeurs à verser les cotisations sociales de leurs salariés. Toute décision d'exonération de cotisations – 78 milliards en 2023 par exemple – oblige l'État à en assurer la compensation auprès de la Sécurité sociale. C'est à ce titre qu'est affectée une partie de la TVA que nous payons. Mais tous les ans, l'État n'en rembourse qu'une partie. Pour 2024, ce sont 5,5 milliards d'euros qui manquent !

⁽²⁾ La CADES - Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale – a été créée par l'ordonnance du 24 janvier 1996 et est financée par la CRDS – Contribution pour le Remboursement de la Dette Sociale – dont le taux fixé à 0,5 % est prélevé sur les salaires, les revenus des indépendants, les retraites et les autres revenus de remplacement. Cet organisme se finance en empruntant sur les marchés financiers, ce qui engendre le remboursement de plus de 2 milliards d'euros par an d'intérêts aux banques. Un détail.

Pour couronner le tout, en 2020, l'État a fait porter à la CADES une dette de 92 milliards liée au Covid que la Sécurité sociale a finalement été obligée de rembourser.

■ Appel du Comité national des écoles et établissements mobilisés réuni le 11 juin

Les délégations de Loire-Atlantique et de Maine-et-Loire ont participé à la réunion des comités départementaux d'établissements scolaires organisée à la Bourse du Travail de Paris et au rassemblement qui suivait devant le ministère

de l'Éducation nationale. La camarade FO du lycée Aristide Briand de Saint-Nazaire en a profité pour faire état de la bagarre menée dans son établissement pour obtenir le maintien de l'ouverture de l'internat dans la nuit du

dimanche au lundi ainsi qu'une dotation supplémentaire en poste d'assistant d'éducation.



● Extraits de l'appel

«Réuni le mercredi 11 juin à la Bourse du Travail à Paris, le comité national des écoles et établissements mobilisés avec des parents d'élèves, des élus, des enseignants, des étudiants avec des sections départementales de la FCPE et des organisations syndicales, se félicite de la création des comités départementaux, regroupant parents d'élèves avec les organisations syndicales et parfois les élus, dans un très grand nombre de départements. Le comité national constate que les mobilisations n'ont jamais cessé partout en France depuis le mois de janvier pour refuser les fermetures de classes et de postes et plus largement contre la destruction des services publics.

[...] Face au manque de réponse au plan local et face à la surdité de la ministre qui a refusé de nous recevoir et de répondre à nos revendications, nous avons décidé de nous rendre une fois encore au ministère le 11

juin pour exiger qu'elle réponde aux revendications. La situation dans les écoles et établissements devient chaotique et la responsable de ce chaos est bien la ministre de l'Éducation nationale. Cette situation n'est plus tenable !

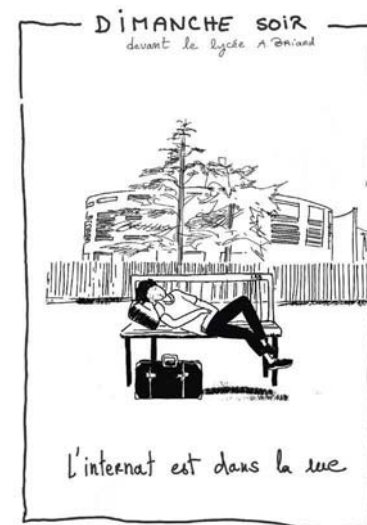
Le comité se félicite de la présence d'étudiants qui ont indiqué rencontrer les mêmes difficultés. Hier, une surveillante a été poignardée par un élève. C'est un nouveau drame tragique qui s'ajoute à une liste déjà trop longue pour laquelle les ministres successifs n'ont apporté aucune réponse concrète !

Bien au contraire, derrière leurs larmes de crocodiles, ils organisent méticuleusement la destruction de tout ce qui fait tenir l'école debout (L'École manque de tout ! De postes de médecins scolaires, d'infirmiers, de psychologues, d'enseignants, de RASED, de remplaçants, de CPE, d'AED, d'AESH, de personnels admi-

nistratifs, ...). Ça suffit !

Dans ce contexte, le comité national considère que la constitution des comités départementaux avec les organisations syndicales, les parents et plus largement tous les amis de l'école publique est une nécessité pour arriver à constituer le rapport de force nécessaire pour aller arracher l'arrêt des suppressions de postes et la création des postes nécessaires. Face à toutes les attaques menées contre l'école publique et dans un contexte qui laisse craindre le pire en particulier dans le cadre du budget d'austérité Macron/Bayrou qui prévoit 40 milliards de coupes budgétaires supplémentaires en 2026, la question de l'action commune est plus que jamais d'actualité.

Nous constituons désormais une force organisée qui ne demande qu'à s'élargir. Nous ne nous arrêterons pas tant que nos revendications ne seront pas satisfaites. La constitution du comité national a permis de développer la mobilisation et de l'amplifier. Cette première étape essentielle a permis de créer un formidable outil pour aider à la mobilisation et doit nous permettre désormais d'aboutir à une communication plus large afin d'élargir encore davantage notre mouvement et d'organiser des actions d'envergures pour bloquer toutes les fermetures de postes.



Délégation du 44 et du 49 présente à la réunion des comités départementaux d'établissements scolaires et rassemblement devant le ministère de l'Éducation nationale

■ Le SNFOLC 44 vent debout contre les OQTF !



Mardi 27 mai dernier, à l'appel du SNFOLC 44 et de plusieurs organisations syndicales (CGT, FSU, CFDT et Solidaires), de la LDH, de plusieurs associations (FCPE, MRAP, 100 pour 1 Nantes agglomération), une centaine de personnes se sont réunies devant la préfecture pour protester contre les expulsions de plusieurs familles géorgiennes pendant les dernières vacances scolaires.

Une délégation a été reçue par la directrice de cabinet du Préfet de Loire-Atlantique afin de lui remettre une pétition lancée par les personnels du collège Salvador Allende à Rezé et la LDH : le texte demandait le retour immédiat des familles injustement expulsées ainsi que l'arrêt de ces

expulsions inhumaines qui portent atteinte à nos principes républicains. La pétition en ligne avait d'ores et déjà recueilli plus de 1 200 signatures. La réponse de la préfecture n'a pas été à la hauteur de l'indignation qu'avait suscité l'expulsion de ces familles sous OQTF. Le Préfet se défend en expliquant qu'il ne fait qu'appliquer la loi : ces familles, selon lui, « occupaient illégalement un logement destiné aux demandeurs d'asile ». Une fois déboutées de leurs droits, « ces familles auraient dû libérer l'appartement ». C'est inacceptable.

Les personnes présentes à ce rassemblement dénoncent l'application zélée des circulaires Retailleau durcissant la loi immigration.

Les élèves des deux collèges (l'un à Rezé, l'autre à Saint-Herblain) ont droit à une scolarité normale et doivent rester parmi leurs camarades de classe. Leurs parents, qui sont par ailleurs parfaitement intégrés et qui ont fui un pays où ils sont menacés, doivent pouvoir bénéficier de la protection de la République française.

Le syndicat continuera donc d'intervenir en ce sens.

À la sortie de ce journal, nous apprenons que de nouvelles familles, avec leurs enfants, sont menacées d'expulsion du territoire français.

■ SNUDI FO

Mobilisé pour le retour aux 4 jours

Le 22 mai dernier, à l'initiative notamment du SNUDI FO 44 (1^{er} degré), de nombreux personnels enseignants, avec des parents d'élèves, se sont rassemblés devant plusieurs mairies du département pour le retour à un cadre national des rythmes scolaires et à la semaine de 4 jours pour tous. Ils étaient ainsi 150 à Nantes, 80 à Rezé et 40 à Orvault.

Force Ouvrière soutient par ailleurs le Collectif « Nantes 4 jours » qui a contribué à la réussite de la mobilisation nantaise. En France, 96 % des communes ont adopté la semaine de 4 jours. En Loire-Atlantique, 84 % des communes sont à 4 jours, soit 299 écoles publiques sur 547 (55 % des écoles publiques),

de même que 94 % des écoles privées du département.

En revendiquant l'égalité de traitement des personnels et élèves sur l'ensemble du territoire national, Force Ouvrière réaffirme les principes de l'École de la République.



À Nantes



À Orvault



À Rezé

■ Rassemblement mercredi 28 mai en soutien à l'enseignante de Sens

À l'initiative de la FNEC FP FO 44, un rassemblement a été organisé devant la préfecture de Nantes en soutien à l'enseignante qui a accepté de faire une minute de silence à la demande de ses élèves dans un lycée de Sens dans l'Yonne. À cette occasion, le texte rédigé par le collectif des personnels soutiens des lycées Janot et Curie de Sens a été lu. Il est publié ci-dessous.

« Des dizaines de milliers de victimes, des centaines de milliers sûrement, des enfants, des civils, des gens comme vous et moi, sont aujourd'hui traités comme des sous-humains qui ne méritent que la mort, du seul fait de leur identité et de leur lieu de vie, ou plutôt de survie. Gaza, et plus généralement la Palestine, est la cible de la haine du gouvernement israélien et de sa volonté de l'anéantir.

Passée de colonie britannique à un état indigne d'être reconnu, elle a traversé la Nakba, les occupations, les privations, les blocus, les massacres. Elle s'est révoltée plusieurs fois, s'est relevée d'innombrables fois...

Mais aujourd'hui, Gaza agonise dans le sang de ses bébés. Ses terres ne sont plus que des champs de ruines et les rares survivants fuient pour ne plus jamais y revenir. Comble du cynisme : les pelleteuses sont déjà à l'œuvre pour lisser le sol et accueillir la future Côte d'Azur tant voulue par Trump.

L'ONU, Oxfam, Amnesty international, MSF, Human rights watch, condamnent depuis longtemps le génocide en cours à Gaza. Pourtant la France continue à fermer les yeux et à vendre des armes à ce gouvernement génocidaire. Oui, les bombes ultra précises



qui massacrent des bébés sont françaises !

Tant de voix s'élèvent, tant de voix sont réprimées. La France a-t-elle oublié ses valeurs de paix et de fraternité ? Son humanité ? Elle qui se vante d'être le pays des droits de l'Homme. Quand des voix tentent de dénoncer le génocide, on les accuse d'apologie du terrorisme et d'antisémitisme. Voilà de belles excuses pour éviter de s'avouer soi-même complice et soutien d'un gouvernement fasciste ultra violent !

Et quand une de ces voix, par empathie avec la multitude des victimes civiles à Gaza, réalise une minute de silence en leur mémoire à la demande d'élèves terriblement touchés par ce qui s'y passe (car oui, ils sont capables de penser et d'exprimer eux aussi leur douleur), l'Éducation nationale brandit le spectre de la neutralité politique pour suspendre cette enseignante. Ce qu'on reproche aujourd'hui à notre collègue, c'est d'être partisane de la paix, d'avoir de l'humanité et de considérer avec la dignité qui leur est due toutes ces personnes sans maison, affamées,

massacrées. On lui reproche de ne pas être « neutre »...

Quand la France a fait une minute de silence pour les victimes dans les deux tours du World Trade Center lors du 11 septembre 2001, celui qui aurait dit « Non ! ce n'est pas neutre ! » serait passé pour fou !

De même la minute de silence pour Samuel Paty, instituée par l'Éducation nationale n'a pas fait débat. Bien sûr, leur neutralité est un jeu de dupes : si l'évocation d'un génocide est politique, la

censurer l'est davantage ! Dès qu'une parole s'éloigne de leur discours officiel, ils censurent, suspendent, sanctionnent, quitte à contrevenir aux valeurs fondamentales de démocratie et de paix.

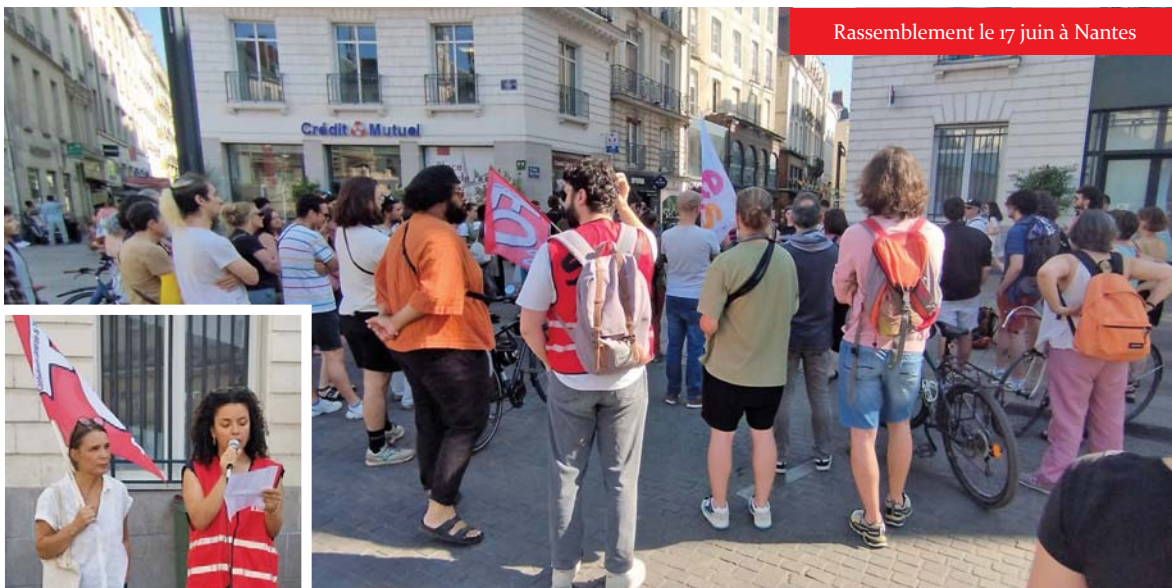
Aujourd'hui, nous en avons assez d'être réprimés, de voir ces gens mourir sans que rien ne soit fait. Aujourd'hui, nous exigeons que le gouvernement prenne ses responsabilités et regarde la vérité en face, qu'il regarde la mare de sang dans laquelle il se baigne. Aujourd'hui, nous exigeons la réintégration immédiate et sans sanction de notre collègue.

Nous joignons notre voix à celles qui réclament depuis si longtemps déjà, un arrêt immédiat et sans condition du soutien militaire de la France à Israël, une reconnaissance absolue de l'État palestinien, un cessez-le-feu immédiat, la fin du génocide.

Aujourd'hui, pour Gaza, pour la réintégration sans sanction de notre collègue, nous appelons à la grève mardi 3 juin ! » ■

Collectif des personnels soutiens des lycées Janot et Curie de Sens

■ Extrait de l'intervention de Kenza Bourget pour la FNEC FP FO 44 lors du rassemblement des Assistants d'Éducation (AED) à Nantes



« Mardi 10 juin, une assistante d'éducation du collège Françoise Dolto à Nogent (Haute-Marne) est décédée après avoir été poignardée lors d'une fouille de sacs effectuée par les gendarmes aux abords de son établissement.

Force Ouvrière exprime ses sincères condoléances et tout son soutien à sa famille et à ses proches, ainsi qu'à l'ensemble des personnels et des élèves du collège. Elle partage l'effroi de l'ensemble des personnels et des familles face à ce nouvel événement tragique.

L'assassinat de notre collègue AED confirme tragiquement que le

« continuum dissuasion, sanction », que les ministres Borne et Retailleau ont appelé à mettre en place le 26 mars dernier, n'est pas la réponse appropriée aux conditions dégradées dans lesquelles sont placés nombre de personnels et d'élèves.

Les personnels de direction et de vie scolaire n'ont pas vocation à être les auxiliaires ou les supplétifs des forces de l'ordre.

La responsabilité de cette situation n'est au demeurant pas à rechercher du côté d'une prétendue « violence endémique » de la jeunesse, mais plutôt de celui des contre-réformes successives et des mesures

d'austérité qui ont privé l'École des moyens nécessaires pour remplir ses missions.

Nous nous joignons à la colère des assistants d'éducation qui préviennent depuis des mois « que face à la violence qui monte et aux moyens qui baissent, le pire finira par arriver ».

Des écoles aux universités, les personnels ne veulent pas d'une surenchère de mesures répressives contre les élèves dont ils ont la charge, mais le respect de leurs statuts, l'annulation des suppressions de postes et la création de tous les postes nécessaires.

C'est la raison pour laquelle nous nous associons à l'appel du collectif « AED en lutte » qui a appelé à se mobiliser ce 17 juin pour obtenir « des moyens supplémentaires et le recrutement massif de personnels formés ». Enfin, la fédération FO de l'Enseignement et Sud Éducation ont appelé nationalement à faire grève et

à se rassembler aujourd'hui devant le ministère de l'Éducation Nationale en soutien à la collègue de Sens, dans l'Yonne, qui a été injustement sanctionnée pour avoir organisé, à la demande de ses élèves, une minute de silence en hommage aux victimes du génocide à Gaza. » ■





Le 26 mai s'est tenu à Paris devant l'ambassade d'Israël un rassemblement pour exiger l'arrêt du génocide en cours à Gaza. Plusieurs délégations d'UD FO, dont l'UD FO 44, étaient présentes à cette manifestation. Le 29 mai, dans un autre rassemblement tenu en même temps que dans 15 autres villes de France, les manifestants présents devant la préfecture de Nantes ont crié leur indignation et leur refus de la suspension d'une professeure de Sens dans l'Yonne, accusée d'avoir organisé, à la demande de ses élèves, une minute de silence en hommage aux victimes de Gaza. Pour justifier cette sanction, le rectorat de Dijon considère que l'enseignante aurait bafoué son « respect de neutralité », argument ahurissant qui consiste à soutenir que le seul fait d'exprimer son humanité devant le massacre planifié de milliers de bébés, relèverait de l'affichage d'une opinion

politique contraire à la neutralité due par le fonctionnaire dans l'exercice de son métier ! Les 10 et 11 juin, à Nantes et dans de nombreuses villes de France, des militants FO étaient aux côtés des milliers de manifestants qui protestaient contre l'arrestation illégale de la Flottille de la liberté au large de Gaza. Le 12 juin, l'UD FO de Loire-Atlantique appelait à un nouveau rassemblement devant la Préfecture de Nantes pour exiger l'arrêt du génocide, la levée du blocus à Gaza, l'arrêt de la livraison d'armes à Israël et l'arrêt de la répression organisée en France contre celles et ceux qui s'opposent au génocide. Des centaines de militants syndicaux, politiques, associatifs ont répondu à cet appel.

Contrairement à ce que pensent certains, parfois en toute bonne foi, le fait pour une organisation syndicale d'exprimer son opposition à la guerre ne constitue absolument pas une

ingérence dans un domaine qui ne serait pas le sien : le mouvement ouvrier n'a jamais manifesté de neutralité par rapport à la question de la guerre, pour une raison très simple. C'est que, quelle que soit leur nationalité, ce sont les salariés qui sont les victimes des guerres, pas ceux qui les décident. Pour le mouvement ouvrier organisé, affirmer son opposition aux guerres impérialistes, c'est exprimer légitimement sa solidarité de classe avec les travailleurs victimes de ces guerres. C'est ce que font les dockers de Marseille, de Gênes en Italie, en refusant de charger des armes à destination d'Israël.

Dès le congrès d'Amiens en 1906, la CGT, seul syndicat ouvrier à l'époque, fit de la lutte contre la guerre une de ses priorités : « *La propagande antimilitariste et antipatriotique doit devenir toujours plus intense et toujours plus audacieuse. Dans chaque grève, l'armée est pour le patronat ; dans chaque conflit européen, dans chaque guerre entre nations ou colonies, la classe ouvrière est dupée ou sacrifiée au profit de la classe patronale, parasitaire et bourgeoise* ». Malheureusement, quelques années plus tard, en 1914, les dirigeants ouvriers de la CGT, dans leur grande majorité, se sont ralliés à l'union sacrée, le secrétaire général, Léon Jouhaux allant jusqu'à déclarer « *Acculés à la lutte, nous nous levons pour repousser l'invasisseur, pour sauvegarder le patrimoine de civilisation et d'idéologie généreuse*

que nous a légué l'histoire ». Dans cette période difficile pour le mouvement ouvrier, ils furent peu nombreux, regroupés autour du journal *La Vie ouvrière* fondé par Pierre Monatte et dont Alfred Rosmer fut l'un des principaux animateurs, tous deux militants syndicalistes, à résister à la vague de chauvinisme qui déferlait.

Dans des conditions, certes différentes, c'est aussi à une union nationale qu'appelle François Bayrou lorsqu'il annonce le 27 mai « *demande un effort à tous les Français* ». Les travailleurs français sont ainsi invités à verser leur contribution à l'économie de guerre, à accepter de voir dégrader leurs conditions de vie, salaires, santé, environnement, pour permettre que le budget de guerre passe à 5 % du PIB comme l'a exigé Trump. Autrement dit, Bayrou les appelle à se serrer la ceinture pour augmenter les profits déjà faramineux des marchands de canons.

Les politiques de guerre, c'est aussi la négation de droits démocratiques fondamentaux. En 2022, année de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, ont été prises dans différents pays des mesures s'attaquant aux droits les plus élémentaires des salariés. C'est ainsi que le 4 mars 2022, le Parlement russe a adopté une loi qui prévoit

des peines de prison pouvant aller jusqu'à 15 ans pour délit d'opinion. Le 15 mars 2022, le régime ukrainien a promulgué la loi 7160 qui suspend des pans entiers de la législation du travail. Le 21 juillet de la même année, le gouvernement britannique a modifié la loi pour autoriser les briseurs de grève, le ministre anglais de l'époque Kwasi Kwarteng twittant : « *Nous ne permettrons pas que les syndicats arrêtent notre économie*. » Parce que les guerres impérialistes sont toujours des guerres contre les peuples, lutter contre la guerre en Ukraine, contre toutes les guerres impérialistes, contre le génocide à Gaza (on ne peut qualifier de « guerre » l'extermination planifiée de populations civiles sans défense par une armée suréquipée) ne relève donc pas seulement de la plus élémentaire humanité, c'est aussi défendre les acquis des travailleurs, ce qui est l'essence même de l'activité syndicale. Parce que la guerre impérialiste n'est pas un « accident » mais est totalement liée au processus d'accumulation capitaliste, seule l'action coordonnée, indépendante, des classes ouvrières du monde, avec leurs syndicats, refusant l'union nationale derrière leur propre gouvernement et ses complices silencieux, peut ouvrir une issue de paix et de justice sociale. ■

	Patrimoine brut moyen	Patrimoine net moyen
Gouvernement Bayrou (2025)	2,9 millions	2,6 millions
Gouvernement Borne (2022)	1,8 million	1,5 million
Gouvernement Philippe (2017)	1,6 million	1,4 million
Gouvernement Valls (2016)	1,1 million	

Source : HATVP

■ À Nantes, Retaillieu au service du milliardaire Stérin

La scène semble tout droit sortie d'une dystopie. Jeudi 5 juin, une large partie du centre-ville de Nantes est bouclée : 150 policiers armés de LBD et de lance-grenades, particulièrement menaçants voire agressifs, sont déployés face à un millier de manifestants.

La préfecture de Loire-Atlantique, qui a interdit la manifestation, a mobilisé des moyens hors-normes : trois compagnies de CRS, la compagnie départementale d'intervention (CDI), la brigade spécialisée de terrain (BST), la brigade anti-criminalité (BAC), le déploiement de grilles anti-émeutes...

Objectif de l'opération : permettre la tenue de la « Nuit du bien commun »⁽¹⁾, ayant lieu le soir même à la Cité des Congrès, à l'initiative du milliardaire catholique ultra-conservateur, Pierre-Édouard Stérin. Sous couvert de philanthropie, ces galas, lancés en 2017, visent à récolter des fonds pour des associations porteuses, le plus souvent, de projets réactionnaires, comme « *La Maison de Marthe et Marie* », une structure importante des milieux anti-IVG, ou encore « Canto », une application de chants nationalistes lancée par un ancien du GUD.

Surtout, l'événement est l'une des facettes du fameux plan « Périclès », révélé dans les médias en 2024. Ce nom fait référence au célèbre stratège athénien du V^e siècle avant J.-C., mais est avant tout l'acronyme de : « *Patriotes, Enracinés, Résistants, Identitaires, Chrétiens, Libéraux, Européens Souverainistes*. »

À travers ce projet visant à éradiquer

pêle-mêle « socialisme, wokisme, islamisme, immigration » et même « la laïcité agressive » (comprenez la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État), l'homme qui a fait fortune grâce aux coffrets cadeaux « Smartbox » projette de porter au pouvoir un gouvernement d'« union des droites », composé de personnalités gagnées au fascisme. Et pour remporter la « bataille culturelle », tous les moyens sont bons : création de think tanks réactionnaires, d'instituts de sondage bidons, achats de médias, le tout, grâce à un investissement de 150 millions d'euros en 10 ans, gagé sur ses propres deniers.

« *Je suis très critique de l'État et de toutes les restrictions de libertés qu'on peut avoir vis-à-vis des taxes que l'on nous impose. [...] C'est la raison numéro un pour laquelle j'ai déménagé en Belgique en 2012* », explique, sans fard, l'homme d'affaires « libertarien »⁽²⁾ qui entend « *continuer à faire de l'argent pour servir le Christ et la France* » !

Ces propos ne sont d'ailleurs pas sans rappeler ceux du ministre de l'Intérieur, Retaillieu, qui avait affirmé : « *l'État de droit, ça n'est pas intangible, ni sacré* ». Il n'est donc pas surprenant que celui-ci – et donc le gouvernement Macron-Bayrou – ait mis au service de l'événement un nombre impressionnant de fonctionnaires de police.

Comble du cynisme, pendant qu'il réprime une enseignante qui organise une minute de silence contre le génocide à Gaza, le gouvernement Macron-Bayrou contribue donc à couvrir le sinistre

projet du milliardaire. Et celui-ci peut également compter sur d'autres soutiens de poids :

« *Je suis révoltée que des groupuscules d'extrême gauche, ouvertement relayés par des élus de la République, menacent physiquement les participants à un événement qui a déjà permis d'aider des dizaines d'associations de proximité* », s'insurge ainsi, Christelle Moranchais, qui avait déjà octroyé respectivement 15 000 euros aux éditions de Nantes et d'Angers en 2024.

Sans doute, la présidente de la Région des Pays de La Loire, qui s'est illustrée en taillant à la hache dans les subventions aux associations culturelles, au planning familial ou encore aux organisations syndicales - 25 000 euros pour l'UD FO 44 tout de même -, voit-elle dans ces grandes messes de la charité bourgeoise, un modèle de société qui lui sied particulièrement...

Plus largement, ne faut-il pas voir également dans ces développements une forme de radicalisation de la classe dirigeante, incapable de faire accepter sa politique de destructions sociales par les voies de la démocratie traditionnelle ?

« *Je reviens des USA et j'ai pu voir le vent d'optimisme qui régnait dans ce pays* », avait déclaré Bernard Arnault, de retour de l'investiture de Donald Trump, dans une ode à peine voilée à la politique du nouveau locataire de la Maison blanche.

« *Le fascisme n'est pas le contraire de la démocratie, mais son évolution par temps de crise* », affirmait, quant à lui, le célèbre dramaturge allemand, Bertolt Brecht.

PIERRE-ÉDOUARD STÉRIN



Face à la crise du capitalisme et la résistance qu'engendrent les multiples attaques portées contre la classe ouvrière, la bourgeoisie semble, en tout cas, prête à refiler les clés du camion à n'importe quelle bande d'énergumènes, pour peu que celle-ci continue de lui garantir de juteux profits. Il ne fait nul doute que le « projet »

de Stérin ne laisse aucune place au syndicalisme libre et indépendant qui, comme le rappellent nos statuts confédéraux, « *ne saurait être indifférent à la forme de l'État* ». Soyons donc vigilants et regardons comme un avertissement les soutiens dont a bénéficié la « nuit du Bien commun ». ■

⁽¹⁾ Le concept de « bien commun » trouve son origine dans l'encyclique *Rerum Novarum* (publiée en 1891 par le pape Léon XIII) et participe de la « doctrine sociale de l'Église ». Partant de l'affirmation que « nous sommes tous frères en Jésus-Christ », celle-ci prétend transcender la défense des intérêts spécifiques des travailleurs par un intérêt prétendument supérieur, que ce soit la « nation » ou l'entreprise.

⁽²⁾ Courant de pensée qui rejette toute intervention étatique au plan social. Il contribue également à légitimer la domination du capital en parant cette dernière du masque de la « liberté individuelle ».